



Mesdames et Messieurs les élus(es),
Agents des Finances Publiques,
Citoyens,

Solidaires Finances Publiques vous remercie sincèrement pour être venus nombreux aujourd'hui devant le Centre des Finances Publiques.

Venus pour défendre une idée simple, juste et bonne : la défense du service public.

Ce service public des Finances qui permet à tous nos concitoyens de bénéficier d'une présence de proximité, quel que soit leur statut social, leur âge ou leur lieu de vie.

Ce service public, aujourd'hui est malmené. Le nouveau « réseau de proximité » présenté par le Directeur Départemental des Finances Publiques amplifie davantage cette tendance : il s'agit véritablement d'une suppression pure et simple de l'ensemble de nos missions dans le département.

Qu'on en juge par le contenu proposé :

- Fermeture d'ici 2022 de 8 trésoreries de proximité : Bram, Cuxac-Cabardès, Durban-Corbières, Lézignan-Corbières, Leucate, la Paierie Départementale, Peyriac-Minervois et Quillan.
- Création d'une antenne sans pleines compétences en lieu et place de la trésorerie de Castelnaudary.
- Mise en place de 3 centres industriels de traitement de la comptabilité des collectivités locales à Carcassonne, Narbonne et Limoux.
- Transformation en simple antenne avant suppression inéluctable du Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Limoux : cette mesure obligera les PME et TPE du Limouxin, de la Haute-Vallée, du Chalabrais et du Plateau de Sault à se rendre à Carcassonne pour obtenir les renseignements indispensables sur leur impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires, TVA et remboursement de crédits de TVA.
- Afin d'amadouer les élus, il est proposé la création de postes de « conseiller des collectivités locales » dont l'utilité et les réelles fonctions restent à définir. Il s'agira en fait avant tout de recaser des cadres supérieurs privés de leur emploi par ces restructurations.
- La création d'« accueil de proximité » dont les activités et compétences réelles sont, à dessein, bien mystérieuses.

Il s'avère que ni les collectivités locales, ni les entreprises, ni les usagers, ni les agents des Finances Publiques n'ont quoi que ce soit à attendre de ce nouveau « réseau de proximité ».

Pour les collectivités locales, l'éloignement de la trésorerie empêchera les relations de proximité qui permettent notamment le renseignement sur des problématiques budgétaires et comptables au quotidien.

Si ce projet était mis en œuvre, le nombre de rejets de mandats et de titres augmenterait de façon exponentielle : en cas de pièce justificative absente, le service de gestion comptable industriel n'appellera pas les services de la collectivité mais procédera à un rejet immédiat.

De même, en cas d'imputation budgétaire inexacte, plutôt qu'une modification de concert avec la collectivité locale, le mandat ou le titre sera rejeté.

Si ce projet était mis en œuvre, le délai de paiement des dépenses des collectivités locales s'allongerait exagérément. Aujourd'hui, ce délai de paiement du seul comptable s'élève à 2,5 jours dans la plus petite trésorerie du secteur local du département de l'Aude contre 12,8 jours pour la plus grosse. Multiplier par 5 le nombre de budgets gérés par cette structure sans transfert correspondant de personnel entraînera inévitablement une aggravation du délai de paiement.

Cet allongement des délais de paiement se fera au détriment des fournisseurs et des collectivités locales.

Au détriment des fournisseurs, et notamment des PME et TPE, principales bénéficiaires de la commande publiques, qui verront par conséquent leur situation financière se détériorer alors même que le climat économique est particulièrement morose.

Au détriment des collectivités locales puisque celles-ci devront verser des intérêts moratoires aux fournisseurs en cas de délai global de paiement de 30 jours dépassé.

Si ce projet était mis en œuvre, les redevables de produits locaux ne pourraient plus se rendre à leur trésorerie de proximité pour solliciter des délais de paiement adaptés à leur situation financière. Les agents des Finances Publiques n'auront plus la possibilité de relancer amiablement par téléphone les redevables retardataires.

De ce fait, les impayés au détriment des collectivités locales s'accumuleront.

Si ce projet était mis en œuvre, le conseil financier, budgétaire et fiscal ne serait plus assuré. En effet, avec la trésorerie de proximité, l'agent en charge du suivi des dépenses ou des recettes de la collectivité locale ou le comptable public présent à la trésorerie de façon permanente répond rapidement à toute demande budgétaire, juridique ou comptable. Le « conseiller des collectivités locales » sera déconnecté de la situation de la collectivité demanderesse. Il n'aura accès ni à la connaissance des dossiers des agents de la trésorerie de proximité, ni aux documents disponibles sur ce site.

Le but évident de cette restructuration est la suppression des missions et d'agents des Finances Publiques. Dès lors, à très brève échéance, les collectivités locales devront opter pour une intégration en agence comptable et recourir à des services privés, ce qui signifiera un transfert de charges au détriment des finances des collectivités locales. Bien évidemment, nous ne pouvons pas cautionner ce basculement de charges alors que les budgets et les dotations de fonctionnement de l'ensemble des collectivités locales se réduisent.

Les collectivités locales du département de l'Aude ne sont d'ailleurs pas dupes de cette présentation fallacieuse : elles délibèrent en effet massivement contre ce projet et nous tenons, en tant qu'agents des Finances Publiques, à les remercier sincèrement pour leur soutien très apprécié.

Venons en donc désormais aux usagers.

Si ce projet était mis en œuvre, les usagers devraient se rendre à Carcassonne, Narbonne ou Limoux pour obtenir les renseignements sur leurs impôts et leurs redevances locales. Aujourd'hui, des agents formés sont susceptibles en trésorerie de répondre à toute interrogation sur ce sujet.

A l'avenir, l'utilisateur devra tout d'abord appeler les services des Finances Publiques pour demander un rendez-vous avant d'obtenir une réponse et se déplacer sur une de ces communes. Certains devront accomplir un nombre considérable de kilomètres : comment feront donc les contribuables non-motorisés ou dont les ressources ne permettent pas de financer des trajets en voiture importants ?

Nos Directeurs nous répètent qu'il faut être moderne et utiliser Internet : pourtant d'après une enquête du Défenseur des Droits d'avril 2016, 16 % des Français n'ont pas Internet chez eux. Par ailleurs, le même Défenseur des Droits indique que ce sont les personnes les plus précarisées et en

difficulté sociale qui ont besoin d'aide pour leurs démarches administratives. Comment dès lors justifier cet abandon par les Finances Publiques des personnes les plus en difficulté alors même que le département de l'Aude est un territoire rural confronté à un taux de pauvreté de 21,40 %.

On nous rétorquera que les usagers peuvent appeler au téléphone et obtenir le renseignement escompté. Comment croire à pareille fable alors que l'on sait que la création de ces centres industriels s'est toujours accompagnée de la multiplication des appels non aboutis du fait d'une surcharge de travail et d'une compression permanente des effectifs.

Nous savons pertinemment dans l'Aude que le taux d'appels aboutis au Centre de Contact de Carcassonne à l'occasion de la mise en place du Prélèvement à la Source s'est élevé au début de l'année 2019 à 10 %, ce qui signifie que 9 appels sur 10 n'ont pas donné lieu à quelque réponse !

En contrepartie de ce recul brutal et inédit de la Direction Générale des Finances Publiques, le Directeur Départemental propose de développer d'autres services d'accueil qui s'exerceraient en grande partie dans le cadre des Maisons France Service, de l'accueil itinérant ou de « points de contact ». Mais ces structures, telles qu'elles sont envisagées, ne seront pas des services de pleine compétence comme le sont les actuelles trésoreries. Elles assureront aux frais des collectivités locales, et donc des contribuables locaux, une simple mise en relation via un ordinateur des usagers aux services (en ligne la plupart du temps) de l'État. Pour la plupart des démarches que les usagers font auprès des trésoreries de proximité, il faudra se déplacer, rejoindre des services plus éloignés ou appeler en patientant pour cause de lignes téléphoniques surchargées.

Cette démarche est confirmée par la volonté de supprimer à partir du 1^{er} juillet 2020 la possibilité de payer en espèces à n'importe quel guichet des Finances Publiques. Il faudra en effet que l'utilisateur se rende à un bureau de tabac pour espérer payer en numéraire des impôts, amendes ou redevances locales. Ce service sera de surcroît rétribué par l'État à ce prestataire privé !

Autrement dit, c'est bel et bien un service public « low cost » au détriment des usagers qui se mettrait en place derrière l'opération de communication de « nouveau réseau de proximité » !

Venons en donc enfin aux agents.

Si ce projet était mis en œuvre, les agents des Finances Publiques affectés dans les trésoreries amenées à fermer seraient contraints de déménager sur leur nouveau lieu de travail. S'ils ne peuvent ou ne souhaitent pas quitter leur actuelle résidence, ils devront faire un nombre de kilomètres élevé pour rejoindre quotidiennement leur nouveau service d'affectation : le trajet le plus court sera de 25 kilomètres pour aller jusqu'à 41 kilomètres (soit entre 50 et 82 kilomètres parcourus tous les jours par les agents concernés). Et le Directeur Départemental des Finances Publiques ose nous présenter sa réforme comme favorable aux agents de ce département !

Si ce projet était mis en œuvre, les agents des Finances Publiques se verraient mutés contre leur gré dans des centres industriels, avec des centaines de budgets à gérer, sans savoir quelle collectivité locale est concernée par l'opération qu'ils traitent. Cette parcellisation des tâches, ce taylorisme imposé conduira à une augmentation considérable des risques psychosociaux.

Aux Finances Publiques, la loi de transformation de la Fonction Publique permettra désormais l'embauche de contractuels et, du fait des suppressions de poste, une mobilité forcée sera organisée. L'agent des Finances Publiques dont le poste ou service sera fermé sera ainsi affecté en cas d'absence de poste adéquat dans le département de l'Aude dans la grande région voire dans une autre administration. Rappelons encore une fois qu'à la DGFIP, depuis 2002, 40 000 emplois ont été supprimés et 15 trésoreries ont été fermées dans l'Aude depuis 11 ans.

Par conséquent, nous nous opposerons de toutes nos forces à ce projet nocif porté par le DDFIP, sur demande expresse du Ministre de l'Action et des Comptes Publics, Monsieur Darmanin pour

seulement réaliser des économies au détriment du service rendu aux collectivités locales, aux usagers de nos territoires et de la santé des agents !

Nos revendications sont, dès lors, les suivantes :

- le maintien des 9 trésoreries de proximité menacées de suppression avec plein exercice de leurs compétences ainsi que du Service des Impôts de Limoux.
- La création et le renforcement de points de contacts dans les zones où des trésoreries ont été supprimées depuis 11 ans. En particulier, nous réclamons au Directeur Départemental des Finances Publiques l'augmentation de l'amplitude des permanences et interventions des agents des Finances Publiques dans ces points de contact, notamment lors de la campagne de déclaration des revenus.
- La réouverture des trésoreries fermées ces 11 dernières années en fonction des besoins exprimés par les élus locaux, les agents des Finances Publiques et les usagers qu'il convient d'interroger canton par canton.

Le soutien massif des élus, des usagers ainsi que des agents doit permettre d'imposer d'autres modes de gestion du service public des Finances : un service public au plus près des préoccupations des élus et des usagers, rendu par des agents formés et en nombre suffisant pour assurer des missions essentielles au profit de nos concitoyens et notamment des plus défavorisés d'entre-eux. Seule la mobilisation de tous permettra d'atteindre cet objectif !
Nous sommes sur le bon chemin !